

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ECOLE DU 24 mars 2022**

Convocation adressée le 03 mars 2022 par la directrice de l'école

Le Conseil d'école s'est réuni le 24 mars 2022 à 18 heures

Secrétaires de séance : Mesdames Aymond –enseignante- Beauvois –parent d'élèves élus-

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Madame Lemêle Ferré Christelle	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mes Aymond, Bailly, Maire, Citérin, Morin, Lissajoux, Soulas.	Enseignants.es adjoint.es
ELU	
M. Juteau	Maire
Mme Desbois	DGS
M. Delplanque	Délégué à la commission Education, enfance et jeunesse
PARENTS D'ELEVES	Liste indépendante
Mes Beauvois, Cerquiera-Moreau, Gaury, Marinault M. Dubois, Janvier,	Elus titulaires ou suppléants
	Liste indépendante
Mmes Mesland-Laouizeb, Ziani, Picat-Drouet, Picat	Elus titulaires ou suppléants
LE DDEN	
Mme Robert	

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme De Nadaï Valérie	Inspectrice de l'Éducation nationale Orléans Val de Loire
Enseignants (es)	
Mr. Albert. Brun, Mmes Franzin, Bitouzé, Manceau	
Membres du Rased	Qualité
Mme Lechevallier	Psychologue scolaire
DDEN	
M. Giroux, remplacé par Mme Robert	

Pour introduction, la Présidente nomme 2 secrétaires de séance : Mmes Aymond et Beauvois

Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école et
2. Validation du règlement intérieur du conseil d'école
3. Point sur les effectifs scolaires et inscriptions :
4. Projets pédagogiques et sorties scolaires
5. Coopérative scolaire : bilan et actions menées.
6. Investissements, entretien et travaux.
7. Prévention et sécurité.
8. Questions diverses.

Relevé de conclusions :

1. **Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école** : effective
2. **Validation du règlement intérieur du conseil d'école** : effective -la signature du document par les parents d'élèves élus est toujours en attente-
3. **Intervention de Mme Robert, DDEN** sur la guerre en Ukraine. Une attention particulière est portée sur les enfants privés d'école. Remerciements de la Présidente de séance pour cette intervention, et annonce de l'accueil possible d'un élève d'origine ukrainienne au sein de nos classes.
4. **Point sur les effectifs scolaires et inscriptions** :
L'école compte maintenant 259 élèves (2 radiations compensées par 4 inscriptions). 60 cm2 vont nous quitter à la rentrée prochaine, compensés par l'inscription de 63 GS (+ 2 arrivées en CP, 2 en CE.), soit 65 CP. La gestion administrative des inscriptions au collège est en cours...
Les inscriptions CP sont en cours mais le changement de procédure a entraîné un retard d'inscription en CP. En effet, la mairie enregistre dans un premier temps les inscriptions en mairie (pour vérification de la domiciliation des parents sur la commune et éventuellement, demande de dérogation) puis les dossiers sont transmis à l'école élémentaire. Un mass-mailing sera adressé à tous les parents d'élèves de GS pour rappeler la nécessité de s'inscrire à l'école élémentaire. Une réunion d'information générale sera organisée en mai/juin prochain, pour tous les nouveaux inscrits.
5. **Projets pédagogiques**

Evaluations

Les élèves de CP et de CE1 avaient passé les évaluations nationales du 13 au 24 septembre.

Malgré une programmation différée du 28 février au 11 mars du fait du contexte sanitaire, les élèves de CP ont de nouveau été évalués — dates initiales du 17 janvier au 4 février 2022-

Projet d'école

Le nouveau projet d'école est toujours en cours de rédaction. Des délais supplémentaires ont été accordés aux équipes enseignantes du fait du contexte sanitaire.. Les axes de travail seront précisés ultérieurement et présentés lors du 3^{ème} conseil d'école.

Des projets de classes ont été directement impactés par le contact sanitaire :

- La classe de neige prévue initialement du 9 au 15 janvier dernier, et transformée –pour cause- en classe spéléo du dimanche 19 juin 2022 au dimanche 26 juin 2022.
- Piscine : classe de Mme Franzin en janvier et février derniers (passage au niveau 3). Il n'y aura pas de « rattrapage ».
- Les échanges de service entre collègues à partir de novembre dernier.
- Les temps de récréation communs à certains niveaux de classe.
- Cycle 2 :: Rallye-maths dans le cadre de la liaison GS/CP, initialement prévu fin janvier.....

Le projet d'intervention « Tennis de table » : évoqué, étudié mais abandonné car des contraintes administratives n'étaient pas remplies (retard d'homologation, programmation trop courte..)

Actions menées sur l'ensemble de l'école :

- La « semaine des maths » : du 7 au 11 mars
- La journée « discrisport » : portée par l'Usep le mardi 15 mars dernier.
- projet pédagogique autour de l'environnement de l'école : décliné de différentes façons dans chaque niveau...
- L'ensemble des classes, à l'exception de Mme Maire investie dans d'autres projets, bénéficie des interventions de Madame André pendant un cycle « musique » de 6 séances, qui devrait conduire nos élèves à se produire en février et en mai de l'année prochaine.

Un temps d'échange avec les différents participants (parents d'élèves des 2 listes et directrices des 2 écoles) a été proposé les mardi 29 ou jeudi 31 mars pour une prise de décision définitive.

8. Classe de découverte :

Tous les CM2 de Sandillon partiront à Lans en Vercors du 19 au 26 juin prochain.

Coût du séjour : 520 € pour 580 € (classe de neige à Méaudre)

Participation du département : 52 €

Mairie / Famille se partagent le reste à hauteur de 50 % pour chacune des parties soit 468 € : 2 soit 234 € pour 264 €.

Merci à la municipalité et au conseil départemental pour leur participation au financement de ce séjour.

Les familles, qui auraient besoin d'une aide pour financer ce séjour, ne doivent pas hésiter à contacter le CCAS de la commune.

9. Budget, entretien et travaux.

• **Budget**

- fonctionnement en année civile- Paroles laissées à la municipalité pour l'évocation des différentes lignes budgétaires :
- de fonctionnement : inchangées (42.50 €/élèves),
- d'investissement : climatisation des préfabriqués, participation à hauteur de 40 000 €, à la « classe numérique » avec une réflexion conjointe avec l'Education Nationale, par l'intermédiaire de M. Rollin, conseiller au numérique, pour une prise en compte de la configuration particulière de l'école -2 sites-
- personnel : mise en œuvre de l'aide aux devoirs, pendant le temps de garderie du soir à raison d'un soir/semaine, par niveau, pris en charge par un enseignant, avec l'autorisation des parents.

• **Entretien :**

- L'accueil de l'école de musique au sein de l'école, après le temps scolaire, a généré un certain nombre d'adaptation (fermeture des locaux à proximité –salle Rased-, éclairage des espaces extérieurs –venelle et cour-) pour faciliter la circulation.
- A noter également, l'accueil du club de lecture de la bibliothèque –une fois par trimestre- dans une salle de classe, mise à disposition avec l'accord de l'enseignante, Mme Soulas.

• **Travaux/équipement :**

- Equipement d'un VPI, dans la classe de M. Albert. Celui de Madame Maire sera changé aux vacances de Pâques. En 2023, le TBI de Mme Franzin devra être changé.
- La réfection du sol de la classe de Mme Lemêle, a été réalisée pendant les vacances de Noël.
- Préparation des espaces verts pour la création des futurs jardins, pour le fleurissement de l'école (efforts conjugués des personnels de la commune et des parents)

Un grand merci pour le personnel des services du Bâtiment et des Espaces Verts pour leur réactivité, suite aux demandes d'interventions.

10. Santé, Prévention et sécurité.

Santé :

Point sur la situation : protocole Covid

Nombre d'élèves cas positifs : 74

Nombre de boucles : plus de 2 boucles par classe. Mais aucune classe fermée...

Avec le retour de notre département en « niveau 1 », nous pouvons de nouveau « brasser les élèves » au moment des récréations. Nous avons cependant maintenu l'accueil dans les classes, instauré lors du passage au niveau 2 en novembre dernier.

Les CE2 sont regroupés lors de deux récréations par semaine, le lundi (initialement prévu : les lundis et jeudis après-midi mais la gestion des horaires différents entre les 2 cours rend difficile la mise en œuvre).

Les CE2 de M. Albert seront pris en décrochage par Mme Citérin les lundis de 14h à 15h.

Prévention/Sécurité :

Depuis le dernier conseil d'école, les exercices et évacuation (Intrusion, Tempête) ont été effectués. Dans les prochains jours, un exercice d'évacuation devrait avoir lieu. Pour information, toute alerte donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu pour corriger les dysfonctionnements identifiés. Le transfert du dortoir des élèves de maternelle a facilité la mise en œuvre de ces exercices d'entraînement.

11. Questions diverses :

- **Questions des parents aux enseignants :**

- Projets menés sur chaque niveau et détaillé par chaque enseignant... rappel fait aux parents, les enseignants n'ont pas vocation de « sortir » les élèves. Toute sortie doit s'inscrire dans le projet pédagogique de la classe....

Interventions d'un enseignant par niveau

Cycle 2 :

Les CP :

1. Dispositif « Tina et Tony » – association APLEAT-(séances sur l'année, pour la gestion des émotions).
2. « Moments magiques » (relaxation et bien-être avec Mme Tonchon, et intervention d'une sophrologue).
3. Maison de Loire de Jargeau (3 interventions –parcours sensoriel, faune et flore et Land'art-)

Les CE1 :

1. Concours des Incorruptibles (+ une classe de CP) –rallye lecture-
2. Sortie prévue à la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon

Les CE2 :

1. Atelier « théâtre »
2. Intervention de Madame Nuria Goiriéna, pour une expérience plastique...
3. Chaumont sur Loire en juin prochain en lien avec le Land'arts, et la mise en place du jardin fleuri, dans l'école.

Cycle 3 :

Les CM1 :

- Les 2 classes de CM1 inscrites au programme « école et cinéma » et ont déjà bénéficié de 2 projections (*Azur et Asmar* ainsi que *Le mécano de la Générale*)
- Une sortie est prévue à St Benoît – Germigny- Châteauneuf/Loire. Contact en cours...

Les CM2 :

1. Animation « crue » avec la Maison de Loire, déjà réalisée.
2. 2 interventions avec un apiculteur à l'école, le 26 avril prochain.
3. Sortie à Ménestreau en Villette en mai prochain.
4. Visite du collège : « portes ouvertes » le 24 mai de 16 h 30 à 19 h. Programmation d'une visite pour chaque classe de CM2 en mai/juin (déplacement en vélo, avec parents accompagnateurs).
5. Sorties « Nature » effectives (1 fois/mois), pour les élèves de Mme Maire.
6. Concours « les Petits Champions de la lecture » -CM2 de Mme Maire- avec une élève sélectionnée pour la finale départementale régionale.

6. Coopérative Scolaire :

- Rapide évocation des actions menées depuis octobre dernier et des bénéfices :
 - 1 944 € pour les photographies scolaires
 - 2 832 € pour les dons
 - 973.81 € pour les chocolats de Noël ;
 -
- Disparition d'une ligne budgétaire importante puisque, depuis janvier dernier, prise en charge des transports par la Mairie.
- D'autres actions ont été menées par le groupe « Parents d'Elèves Elus », qui s'est constitué en association FCPE créée en janvier dernier. Parole laissée à Mme Laouizeb, qui évoque les actions à venir (photographies des fratries, le 4 avril prochain, vente des Gâteaux Bijoux...) Demande d'intervention du vice-président de l'association lors du prochain conseil d'école, validée par les membres du Conseil d'Ecole présents.
- La présidente du Conseil d'école :
 - évoque la constitution en association qui a facilité de fait l'organisation d'évènements gérés exclusivement par les parents d'élèves sans implication directe des élèves.
 - et rappelle que TOUS les parents et, à fortiori, les parents des 2 listes peuvent s'investir et participer aux actions programmées au sein de l'école avec les élèves, pour leur bénéfice, notamment actuellement la mise en place des espaces végétalisés.

7. Manifestations :

- Spectacle chanté :
Annulé pour le cycle 2 du fait du contexte sanitaire.
- Kermesse :
Du côté élémentaire, évocation de plusieurs dates :
 - 2 juillet, mais abandonné pour cause de « fêtes de Loire » -2 jours-
 - 25 juin, non retenu, du fait de l'absence des CM2, en classe de découverte.
 - les samedis 11 et 18 juin, veilles d'élection, avec impossibilité d'utiliser la salle des fêtes.

- Sorties scolaires et Visite du collège : déjà abordées (cf § 4).
 - Projet jardin et concours « Ecole Fleurie » : en cours d'élaboration (appel aux parents pour la préparation du jardin, ce samedi 26 mars).
 - Jeux de cours : existence des jeux dessinés, à réinvestir avec les élèves. Projet de construction de jeux en bois (souhait de mener cet atelier conjointement avec les parents d'élèves et M. Delplanque –demande de volontaires–. Achats de jeux à prévoir mais avec concertation des personnels encadrant le « péri-scolaire » pour une gestion concertée de leur usage.
- **Questions des parents à la municipalité :**
 - Restaurant scolaire : réponses aux différentes questions obtenues lors de l'accueil des parents. La présentation sous forme d'un diaporama élaboré par M. Lamy, responsable du restaurant scolaire, sera disponible sur le site de la Mairie, au même titre que le compte-rendu du conseil d'école.
 - Péri-scolaire : reprise du règlement des bonnes pratiques pour le personnel d'encadrement (usage du portable notamment, programmation musicale en adéquation avec l'âge des enfants ainsi que volume sonore).
 - Reprise des ARS : sujet à l'étude... Quelques activités (coin calme, atelier « sport ») sont déjà proposées. Les horaires devraient être harmonisés et à titre exceptionnel, jusqu'à la fin de cette année scolaire, ces activités ne seront pas facturées aux familles.
 - Extension/Réhabilitation de l'école : au budget, pour le vote d'une dotation pour l'étude de projets (30 000 €).
 - Sécurité Routière : mise en place d'un bateau au niveau du passage piéton du côté du restaurant scolaire.
 - Parking de stationnement de l'école : Contrôle effectué par M. Techer, quant au bon usage des places de stationnement. Il ne sera plus accessible à partir de l'été du fait de la construction du Centre Culturel.
 - Centre Culturel : appel d'offres à échéance le vendredi 25 mars. L'ouverture et l'analyse des propositions devraient être effectuées dans les 3 semaines à venir.
 - City-Stade : Appel d'offre clos. Installation le long de l'école maternelle, avec sol synthétique pour éviter les nuisances sonores, piste athlétisme... A la fin de cette installation, la haie de conifères sera abattue, d'autant plus qu'elle est malade et qu'elle génère des frais d'entretien conséquents (10 000 €/an pour la taille. Elle sera remplacée par une haie plus modeste, le long du grillage jouxtant les terrains de tennis.

Prochain conseil d'école : le jeudi 23 juin 2022 à 18 heures

La séance est levée à 19 h 30

Le jeudi 24 mars 2022, à Sandillon.

La directrice de l'école, présidente de séance



Les secrétaires de séance :



